



**36<sup>th</sup> UNOG Staff Coordinating Council**  
**36<sup>ème</sup> Conseil de coordination du personnel de l'ONUG**

## **Programme de travail**

*Conscients des moments difficiles auxquels nous sommes confrontés, du programme de réforme du secrétariat, du Dispositif de prestation de service généralisée et des décisions prises par la CFPI et qui sont en train de mener à une réduction de notre rémunération et à une dégradation de nos conditions de service de manière totalement arbitraire, nous sommes déterminés à mettre l'accent sur les objectifs ci-dessous. Pour ce faire, nous ferons usage des différentes enceintes conjointes entre le personnel et l'Administration et autres moyens mis à disposition. Nous réaffirmons notre conviction de l'importance d'assurer un système de relations entre le personnel et l'Administration conforme aux droits fondamentaux des travailleurs, y compris la négociation collective.*

### **Afin de préserver la rémunération, l'emploi et promouvoir la carrière, le Conseil :**

- Mènera une campagne contre la baisse de la rémunération et la détérioration des conditions de service pour tout le personnel et à cette fin, utilisera tous les moyens mis à sa disposition. Contestera les coupes de salaires auprès du Tribunal du contentieux administratif et plaidera pour la réforme de la CFPI.
- Défendra les postes à Genève qui sont menacés par les coupes budgétaires et la délocalisation, garantira des opportunités de recyclage et de réaffectation, y compris les cessations volontaires de service et le gel du recrutement externe.
- Effectuera un examen de la politique de la mobilité afin de remédier à ses lacunes.
- Simplifiera le processus de sélection et poussera pour l'affichage à temps des postes vacants.
- Plaidera pour que le personnel de la catégorie G puisse postuler directement pour des postes de la catégorie P.

### **Afin d'améliorer la qualité de l'environnement de travail et soutenir le bien-être du personnel, le Conseil :**

- Plaidera pour une plus grande utilisation des contrats à durée déterminée plutôt que des contrats à court terme.
- Fera en sorte d'améliorer la gouvernance et la pérennité du fonds de pension, tout en travaillant à l'augmentation de la valeur des indemnités de retraite.
- Plaidera en faveur de politiques visant à éliminer le harcèlement, y compris le harcèlement sexuel et les représailles, et demandera des comptes à ceux qui commettent des actes répréhensibles.
- Effectuera un examen du congé parental et les modalités de travail flexibles de sorte à ce qu'ils soient conformes aux meilleures pratiques.
- Poussera pour une révision de la politique en matière de voyage.
- Demandra à ce que les montants couverts par l'assurance pour certaines prestations soient revus pour les aligner aux coûts élevés en cours.
- Poussera pour que le projet de rénovation du Palais (SHP) serve les besoins du personnel et de l'Organisation.
- Investira les fonds du Conseil dans des projets qui profitent au personnel et garantissent une diversification des revenus du Conseil.
- Soutiendra les installations récréatives mises à la disposition du personnel.

**Afin de garder le personnel informé et impliqué, le Conseil :**

- Tiendra des réunions générales et maintiendra le personnel informé à travers des communications régulières.
- Mènera des sondages sur des questions importantes pour le personnel.